

d'être fils d'un cultivateur; je m'en glorifie, parce que c'est l'homme le plus indépendant, celui, à qui toutes les classes de la société disent: Donnez nous notre pain quotidien.

L'assemblée se dispersa enthousiasmée d'un aussi beau résultat, tous bien résolus de mettre en pratique les sages conseils de M. Proulx.

Ton amie la plus sincère,

MATHILDA DEMERS.

### Choses et autres.

**Colonisation.**—A une réunion de plusieurs citoyens, tenue dans une des salles du club des Marchands, à Québec, dans le but d'encourager la colonisation dans la vallée du lac Saint-Jean, étaient présents: le Révd. Père Lacasse et MM. Elisée Beaudet, Paul Couturo (Chicoutimi), Elzéar Vincent, Octave Lemieux, Joseph Plamondon, Georges Paquet, A. J. Auger, Philippe Dignard, L. P. Vallée, Dr. Mackay, Cyrille Duquet, Georges Roy, C. O. Côté, Louis Lefebvre, Ed. Dolbec, Edmond Plamondon, Victor Bélanger, Z. Dubeau, et autres.

A l'unanimité M. Paul Couturo est nommé président et M. A. Auger, secrétaire.

Le Révd. Père Lacasse et M. Beaudet recommandent chaleureusement la création d'une société de colonisation, pour développer et ouvrir à l'agriculture le beau canton d'Albanel. Ils donnent des renseignements précis et intéressants sur la fertilité du sol de ces cantons qu'ils ont parcourus. M. Beaudet parle avec enthousiasme des beaux résultats que la société de colonisation a obtenus dans le canton Normandin.

Sur la proposition de M. Victor Bélanger et du Dr Mackay, il est résolu:

"Qu'une société de colonisation soit constituée au capital de \$5,000, sous la raison sociale de "Société de colonisation du canton d'Albanel," et que les messieurs suivants forment le bureau de direction: Joseph Plamondon, Ch. T. Côté, Ed. Dolbec, Victor Bélanger, Georges Paquet, Elzéar Vincent, Georges Roy, Octave Lemieux et L. P. Vallée."

MM. G. Roy, Victor Bélanger, et Octave Lemieux proposent, et il est unanimement résolu:

"Que les remerciements de cette assemblée sont présentés à M. E. Beaudet pour les renseignements qu'il a bien voulu donner pour aider à la création de cette société."

M. Paul Couturo est unanimement élu président honoraire de la société.

Et l'assemblée s'ajourne.

Les directeurs s'étant assemblés immédiatement après, M. Joseph Plamondon est élu président, M. Octave Lemieux vice-président, et M. A. J. Auger secrétaire-trésorier.

"Le Nord" publié à St-Jérôme.—C'est par erreur que dans le numéro de la Gazette des Campagnes du 26 janvier dernier, nous annoncions que Le Nord était publié à Ste-Scholastique; il nous fallait dire que ce journal, dévoué principalement à la cause de la colonisation, est publié à St-Jérôme.

### RECETTES

#### Colle de farine imputrescible.

Vous lui donnerez cette qualité en y incorporant un peu d'essence de térébenthine ou de lavande. En y mettant une petite quantité de sucre elle sèche moins vite.

#### Colle de pommes de terre.

Cette colle, beaucoup moins chère que colle de farine de blé, est d'une force au moins égale.

Voici comme on la prépare: Prenez 1 livre de pommes de terre, lavez-les et râpez-les au moyen d'une râpe dans 2 pintes et 1 chopine d'eau, faites immédiatement bouillir ce mélange en l'agitant aussi longtemps que durera l'ébullition qui ne doit pas se prolonger au-delà de quatre minutes. Retirez votre colle du feu et ajoutez-y 1 demi once d'alun bien pulvérisé que vous

jetez par petites portions dans la colle, en la remuant sans cesse afin de compléter la dissolution de l'alun. Elle est alors transparente et bonne à employer.

### AVIS

La Compagnie "Agricole Manufacturière" demandera un acte d'incorporation à la prochaine session de la Législature de Québec.

2 Février 1882.



### SOUSSIONS.

## CHEMIN DE FER CANADIEN DU PAIFIQUE.

PONT SUR LA RIVIERE FRASER, COL. BRITAN.

DES SOUSSIONS adressées au Soussigné seront reçues jusqu'au dixième jour de février 1882, pour la fourniture et la construction d'un pont d'acier ou de fer sur la rivière Fraser, sous le contrat 61 Ch. de fer C. P.

On pourra voir le devis et les détails ainsi qu'un plan de l'emplacement au bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, dès et après le 10<sup>me</sup> jour de janvier courant.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées. Un chèque de banque accepté pour la somme de \$300 devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Pour le fidèle accomplissement du contrat, on exigera comme garantie un dépôt en argent de cinq pour cent de la somme totale du contrat; le chèque envoyé avec la soumission sera censé faire partie de ce dépôt.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN.

Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux, }  
OTTAWA, 5 janvier 1882. }



## CANAL WELLAND.

Avis aux personnes qui s'entendent à poser les lumières électriques.

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la souscription "Soumission pour lumières électriques," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 21<sup>e</sup> jour de FEVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle partie du canal Welland, au moyen de l'électricité.

On pourra voir à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'ingénieur local, Thorold, un plan indiquant la position relative des lumières projetées; on pourra aussi obtenir une copie imprimée des conditions générales et autres renseignements, soit en s'y adressant personnellement ou par lettre.

Les soumissions doivent être faites conformes aux conditions générales.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, }  
Ottawa, 31 Janvier 1882. }